



**Comité Départemental de Karaté et
Disciplines Associées du Pas de Calais**

Maison des Sports

rue Jean Bart

62143 ANGRES

<http://www.cdkda62.fr>

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ce **Dimanche 11 octobre 2015** s'est tenue à L'hôtel Mercure, située **110 rue Jean Jaurès, 59810 à Lesquin**, l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées du Pas de Calais (CDKDA62), pour la saison 2014/2015, troisième année de fonctionnement de l'actuel Comité Directeur.

Trente-neuf clubs ayant leur siège dans le ressort géographique du Pas de Calais et à jour de leurs cotisations fédérale et régionale, étaient présents ou représentés, sur un total de 75 clubs affiliés pour la saison, soit un total de 52% des clubs représentés.

M. Olivier MACQUART, Président du CDKDA62, ayant vécu un drame familial quelques jours plus tôt, n'a pas pu se présenter à cette assemblée générale ordinaire. L'animation de l'Assemblée Générale a été faite par M. Mehdi MIMOUNE, Secrétaire Général du CDKDA62. M. MIMOUNE ouvre la séance à 10h30, en souhaitant la bienvenue à l'Assemblée réunie ce jour et remercie de leur présence les représentants des clubs du CDKDA62, venus plus nombreux cette saison.

M. Mehdi MIMOUNE précise les différents points qui seront abordés à l'ordre du jour :

- Ø *Approbation du précédent PV d'Assemblée Générale Ordinaire*
- Ø *Approbation du précédent PV d'Assemblée Générale Extraordinaire*
- Ø *Bilan moral du Président du CDKDA62 (réalisé par le Secrétaire Général)*
- Ø *Bilan financier du Trésorier Général du CDKDA62*
- Ø *Bilan sportif du Secrétaire Général du CDKDA62*
- Ø *Bilan technique de l'Equipe Technique Départementale (Directeur Technique Départemental, Responsable Départemental des Grades et Responsable Départemental de l'Arbitrage).*
- Ø *Questions diverses*

Ø Bilan moral du Président réalisé par le Secrétaire Général du CDKDA62

Lors de la préparation de cette assemblée Générale, M. Olivier MACQUART et M. Mehdi MIMOUNE ont travaillé conjointement à la présentation de ce bilan aux clubs. C'est tout naturellement que M. Olivier MACQUART (absent ce jour) a désigné M. Mehdi MIMOUNE pour cette présentation.

M. MIMOUNE montre une vidéo-projection de documents concernant le CDKDA62 et les commente à l'Assemblée. Ainsi sont présentés : les statistiques départementales relatives au nombre de licenciés (stable par rapport à la saison précédente), les différentes disciplines pratiquées, la répartition Hommes/Femmes, le ratio entre renouvellement et création de licences, les catégories d'âges chez les licenciés et les modes de paiement de la licence fédérale.

Les grands axes du projet de développement du CDKDA62 pour l'olympiade sont ensuite rediffusés. M. MIMOUNE en présente le volet social (Le volet financier est présenté par M. Pascal RUQUOIS, Trésorier

Général du CDKDA62. Le volet sportif et le volet éducatif et pédagogique est présenté à nouveau par M. MIMOUNE).

Dans le volet social, M. MIMOUNE présente les priorités qui restent d'actualité : ***développement de la pratique féminine dans les clubs, développement de la pratique des séniors dans les clubs, favoriser l'accès à nos disciplines sportives aux personnes porteuses de handicap, implanter le karaté dans les zones rurales et dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).***

Le bilan moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale. A l'issue de cette présentation, M. MIMOUNE remercie son auditoire et laisse la parole à M. RUQUOIS pour la présentation du Bilan Financier pour la saison 2014/2015.

Ø Bilan financier du Trésorier Général du CDKDA62

M. Pascal RUQUOIS, Trésorier Général du CDKAD62, aborde la présentation du bilan financier par un compte rendu des manifestations officielles organisées par notre Comité Départemental (Voir Bilan Financier pour la saison 2014/2015).

Le bilan financier présenté par M. Pascal RUQUOIS est ensuite soumis au vote approuvatif de l'Assemblée Général. **Il est voté unanimement par les membres de l'Assemblée Générale réunie ce jour.** M. Pascal RUQUOIS propose que l'excédent financier soit réinvesti dans le budget prévisionnel de la saison 2015/2016, notamment pour les achats d'équipement sportif et les différentes activités proposées dans le projet départemental de développement. **Cette proposition est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

M. Pascal RUQUOIS présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2015/2016 à l'Assemblée Générale. **Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

M. Pascal RUQUOIS tient à remercier le Conseil Général du Pas de Calais qui, par son aide financière a permis la réalisation d'actions concrètes et utiles à notre département. Il remercie l'Assemblée pour l'approbation des comptes et pour son attention et rend ensuite la parole à M. Mehdi MIMOUNE, Secrétaire Général du CDKDA62.

Ø Bilan sportif du Secrétaire Général du CDKDA62

M. Mehdi MIMOUNE, Secrétaire Général du CDKAD62, aborde la présentation du bilan sportif par un compte rendu des manifestations officielles organisées par notre Comité Départemental. Il présente en premier lieu l'organisation de la Coupe Départementale Poussins, Pupilles, Benjamins et celle du Championnat Départemental Minimes, Cadets, Juniors, Séniors. La participation à ces compétitions tend à s'accroître grâce la légitimité de notre Comité Départemental.

Le corps arbitral s'est enrichi avec plusieurs titres de juges et d'arbitres de ligue, plusieurs candidats sont désormais susceptibles de passer les examens de juges inter-régions voire nationaux en kata et kumité. M. Eric LECHOPIER, Responsable Départemental de l'Arbitrage, a organisé à cet effet 2 stages de formation à destination des arbitres, mais également des professeurs et présidents de clubs.

Les trois passages de grades premier DAN, organisés la saison dernière ont été un succès. Un jury de pratiquants gradés, originaires des clubs du Pas de Calais a pu être formé et mis en place par M. Serge CAL, Responsable Départemental des Grades.

De nombreuses actions ont été menées dans le ressort géographique du Pas de Calais à destination de tous les publics de nos clubs : stages enfants, stages multidisciplines, stages pour les débutants, stages d'experts fédéraux en vue de la préparation aux grades, stages à destination d'un public non-initié, association du CDKDA62 au Karaté Club de Dourges (Présidé par par M. Cyril DENIMAL) pour la nuit des arts martiaux.

Une action a également mérité qu'on la mette en valeur : la création d'une section sportive karaté au collège de Fruges. Grâce au Karaté Tai Jitsu d'Eperlecques, et à l'intervention de professeurs diplômés du CDKDA62, de jeunes collégiens peuvent désormais pratiquer le karaté dans leur cursus scolaire.

M. Mehdi MIMOUNE rappelle que les Temps d'Activité Péri-éducatives (TAP) constituent également un enjeu important pour implanter et développer le karaté, notamment au niveau des zones rurales où un club draine parfois un secteur important de communes aux alentours.

Suite à ce bilan sportif, M. Mehdi MIMOUNE présente le volet sportif, puis le volet éducatif et pédagogique du projet de développement du CDKDA62.

Dans le volet sportif, les 5 axes prioritaires sont : **développer les compétitions (officielles) dans le Pas de Calais, accompagner les clubs dans l'organisation d'événements sportifs (définition d'un cahier des charges), développer l'école départementale d'arbitrage (ouverture à tous les clubs), réalisation de passages de 1^{er} et 2^{ème} DAN, organiser des stages multi-disciplines.**

Il présente ensuite le volet éducatif et pédagogique en 4 axes : **implanter le karaté en milieu scolaire, accompagner les intervenants dans les démarches avec l'Éducation Nationale, développer les moyens de communication avec les clubs, participer au développement durable.**

Le bilan sportif et les axes du projet de développement sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

M. Mehdi MIMOUNE remercie l'assemblée de cette approbation et en profite pour adresser des félicitations aux membres de l'Équipe Technique Départementale avant de leur donner la parole. M. Serge CAL obtenu deux distinctions au cours de la saison précédente, puisqu'il a obtenu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et il a été nommé Expert Fédéral pour le développement du karaté défense training par le Président de la FFKDA.

M. Roger MENANT a été élevé au grade de 7^{ème} DAN de karaté, ce qui fait de lui le plus haut gradé de karaté shotokan dans le Pas de Calais.

La parole est donnée aux membres de l'Équipe Technique Départementale.

Ø Bilan de l'Équipe Technique Départementale du CDKDA62

M. Roger MENANT, Directeur Technique Départemental, excuse l'absence de M. Eric LECHOPIER, Responsable Départemental de l'Arbitrage, de son absence et présente le bilan des activités de l'ETD. Il laisse la parole à M. Serge CAL pour un rappel des modalités de passages de grades pour le 1^{er} DAN et pour le 2^{ème} DAN. Il précise en outre les nouvelles attributions qui lui ont été données dans le cadre de sa fonction et précise que les informations nécessaires sont données dans les stages de formation du jury et de candidats, inscrites au calendrier.

M. Roger MENANT présente à son tour les grands axes du projet sportif du département en insistant sur la formation des enseignants, et précisant que la Ligue Flandre Artois organisait des événements de formations communiqués sur le site internet du Comité Départemental. M. Roger MENANT insiste bien sur l'accompagnement pouvant être fait dans les clubs qui souhaiteraient organiser des événements officiels dans le Pas de Calais. Il précise qu'à cet effet, un cahier des charges a été élaboré lors de la première saison du Comité Directeur actuel, et que celui-ci a encore été étoffé cette saison. Il est également rappelé aux clubs que les événements du CDKDA62 peuvent être attribués à tout club présentant une structure adaptée et des moyens logistiques en conséquence.

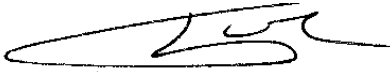
M. Roger MENANT et M. Serge CAL remercient l'Assemblée pour son écoute attentive.

Ø Questions diverses

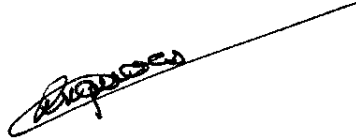
Aucune question diverse n'est parvenue au siège social du CDKDA62 dans les délais convenus par nos statuts et notre règlement intérieur.

Le Secrétaire Général clôt la séance à 12h00, puis il remercie et invite les membres à prendre le verre de l'amitiés en compagnie des membres du CDKDA59 et de la Ligue Flandre Artois de Karaté.

Le Président,
Olivier MACQUART



Le Trésorier Général,
Pascal RUQUOIS



Le Secrétaire Général,
Mehdi MIMOUNE

